



Athénée Royal
De Koekelberg
Avenue de Berchem-Sainte-Agathe 34
1081 Bruxelles

✉ : provisieur@arkoekelberg.be



PROCEDURE DE CONCILIATION INTERNE

**Dans le cadre des dispositions réglementaires relatives à la sanction des études
pour l'année scolaire 2019-2020**

Je soussigné(e)

- Père, mère ou représentants légaux d'un élève mineur
- Elève majeur

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE (Rue, n°, code postal, localité) :

TELEPHONE :

ADRESSE MAIL :

Souhaite que le Conseil de classe réexamine sa décision à propos de l'élève (à compléter uniquement pour l'élève mineur) :

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE (Rue, n°, code postal, localité) :

TELEPHONE :

ADRESSE MAIL :

ANNEE D'ETUDE DE L'ELEVE :

ENSEIGNEMENT

- GENERAL

Option

Décision du Conseil de classe

- Attestation d'orientation C
- Attestation d'orientation B n'admettant qu'à
- Orientation vers l'année complémentaire au 1^{er} degré (2S)

Autre :



Athénée Royal
De Koekelberg
Avenue de Berchem-Sainte-Agathe 34
1081 Bruxelles
✉ : proviseur@arkoekelberg.be



Décision du Conseil de classe suite à la procédure de conciliation interne

- La décision initiale est maintenue
- La décision initiale est modifiée. Le Conseil de classe a décidé de tenir compte des arguments avancés dans la procédure de conciliation interne et d'accorder à l'élève :
 - Une attestation d'orientation A (attestation de réussite)
 - Une attestation d'orientation B n'admettant qu'à
 -
 - Autre :

Date : Lieu

Signature de la Directrice